



Conseil central  
de la **Montérégie**



**PROCÈS-VERBAL**



**LE  
MAILLON  
FORT**



**EN  
MONTÉRÉGIE**

11e congrès  
3 au 6 juin 2025  
Valleyfield

**PREMIÈRE SÉANCE – SÉANCE D’OUVERTURE : 11 H 09**

**Minute de silence**

La présidente, **Annette Herbeuval**, invite les délégué-es à se lever et à garder une minute de silence à la mémoire des travailleuses et travailleurs qui sont morts pour la classe ouvrière.

**Ouverture du congrès – Allocution d’Annette Herbeuval**

**Annette Herbeuval** fait la lecture du discours d’ouverture.

***Mes Chers congressistes,***

*Avant d’ouvrir officiellement ce congrès, j’aimerais prendre un moment, un vrai moment, si vous me le permettez, pour vous dire à quel point ça a été un honneur et un privilège pour moi de militer à vos côtés.*

*La plupart d’entre vous le savent déjà, je quitterai mes fonctions à la fin de cette semaine. Après quatre mandats à la présidence du conseil central, grâce à votre confiance renouvelée année après année depuis 2013, il est temps pour moi de passer le flambeau.*

*Il y a 27 ans, je commençais mon engagement syndical au sein de mon syndicat local, le Syndicat des travailleuses et des travailleurs de la petite enfance de la Montérégie. Celui-ci s’est poursuivi au conseil central en tant que vice-présidente d’abord, puis à la présidence ensuite. Au cours de ces années, j’ai animé des assemblées, organisé des actions, tenu des conférences de presse, je vous ai accompagné dans vos moyens de pression, j’ai créé des liens solides avec d’autres organisations syndicales et communautaires de la région, j’ai rencontré des députés provinciaux et fédéraux, des maires pour défendre vos positions, celles du conseil central et évidemment celles de la CSN.*

*De plus, j’ai eu la chance de participer à plusieurs groupes de travail au niveau confédéral, que ce soit pour la révision des règles du FDP, la syndicalisation des petites unités, ou encore siéger au comité d’orientation et celui de la condition féminine.*

*Je ne peux pas passer sous silence mes années de bénévolat au camp Vol d'été CSN, comme monitrice auprès des 0-3 ans. Des souvenirs tellement précieux, profondément humains. Que de belles images me restent en tête!*

*Aujourd'hui, je pars la tête haute et le cœur rempli.*

*Parce que ce parcours, avec vous, a été bien plus qu'un mandat; ça a été une véritable école de vie. J'ai connu des moments de joie, de peine, de fatigue, mais tellement de grandes victoires. Ce que je retiens par-dessus tout, ce sont vos histoires, vos luttes, vos espoirs. C'est vous qui m'avez marquée. C'est vous qui m'avez inspirée.*

*Vous êtes des travailleuses et des travailleurs de cœur. Grâce à vous, j'ai grandi. Vous m'avez fait devenir une meilleure personne, une militante plus forte.*

*Pendant toutes ces années, j'ai eu le privilège de me battre à vos côtés, dans les luttes, les mobilisations, les conflits. J'ai appris ce que voulait vraiment dire le mot « solidarité ». Ce n'est pas juste un concept, c'est une manière de vivre, de faire corps ensemble.*

*Je l'ai vue, cette solidarité, sur les lignes de piquetage. Je l'ai vue dans vos regards, dans vos gestes. Je l'ai vue, pendant le Front commun, quand des militantes et militants du secteur privé sont venus appuyer ceux et celles du public. Cette solidarité-là, c'est elle qui nous tient debout.*

*Mais, les défis sont toujours là. Nos adversaires sont de plus en plus féroces. Pensons à nos camarades de chez Demix, mis en lockout en décembre, près de 2 semaines avant d'avoir droit à l'assurance-chômage. C'est cruel et c'est injuste!*

*Et que dire du projet de loi 89, qui n'est plus un projet, il a été adopté à toute vitesse la semaine dernière par notre gouvernement. Une attaque directe contre notre droit de grève, une attaque à notre rapport de force! Une loi anti-ouvrière que nous ne laisserons pas passer en silence. Souvenez-vous-en lorsqu'il sera temps d'élire le futur gouvernement!*

*Gérard Picard, ancien président de la CSN, disait : « Les travailleuses et les travailleurs n'ont jamais eu de cadeaux. Ce qu'ils ont obtenu, ils sont allés le chercher à force de bras. » C'est encore vrai aujourd'hui.*

*On ne peut pas compter sur les Chambres de commerce ou le Conseil du patronat pour améliorer nos conditions de vie. Le Manifeste de la CSN, publié en 71, résonne toujours aussi fort : **NE COMPTONS QUE SUR NOS PROPRES MOYENS!***

*Il y a tellement encore à faire! Tellement de combats à mener pour la justice sociale, pour mettre fin aux inégalités, pour éliminer l'exploitation ouvrière.*

*Mais nous avons une force immense : le MOUVEMENT CSN! Nulle part ailleurs, on ne vit la solidarité comme ici. Nulle part ailleurs, on n'a autant de moyens pour mener nos luttes.*

*Alors aujourd'hui je vous dis :*

*Continuez d'agir dans vos syndicats!*

*Continuez d'agir dans votre conseil central, dans vos fédérations!*

*Continuez de répondre « Présent! » quand la centrale appelle à la mobilisation.*

*Je vous invite à poursuivre ce combat avec la nouvelle équipe que vous allez choisir cette semaine. Je suis convaincue qu'elle saura porter la flamme, et toujours avec la même passion, la même force, la même détermination!*

*C'est avec énormément de gratitude et de respect que je vous laisse cette responsabilité. Vous avez tout ce qu'il faut pour faire avancer notre cause, pour défendre nos droits, pour porter nos valeurs.*

*Je vous remercie du fond du cœur, pour votre engagement, pour votre confiance, pour tout ce que vous m'avez appris!*

*Mais je reste encore pour quelques jours votre présidente! Et comme le veut la tradition, je suis très fière de déclarer ouvert le 11e congrès du conseil central de la Montérégie! **Bons débats!***

**La présidente déclare le congrès ouvert.**

### **Appel des dirigeantes, des dirigeants et des délégué-es**

Le secrétaire-trésorier, **Dany Chamberland**, procède à l'appel des dirigeantes et des dirigeants.

- Annette Herbeuval, présidente
- Dany Chamberland, secrétaire-trésorier
- Jean Philippe Dell'Aniello, 1<sup>er</sup> vice-président
- Robert Lapointe, 2<sup>e</sup> vice-président
- Annick Primeau, 3<sup>e</sup> vice-présidente

Le secrétaire-trésorier, **Dany Chamberland**, procède à l'appel des délégués syndicaux.

- Jessy Boucher – Rive-Sud

- Mireille Gauvin – Saint-Jean-sur-Richelieu
- Jenilee Leung Shing – Saint-Hyacinthe
- Maryline Larocque – Suroît- Absente
- Benjamin Racette – Sorel-Tracy

## **Présentation des invité-es**

Le secrétaire-trésorier, **Dany Chamberland**, souligne la présence des invité-es.

- Katia Lelièvre, 3<sup>e</sup> vice-présidente, CSN
- Nancy Mathieu, secrétaire générale, FC-CSN
- Kathrin Peter, 1<sup>re</sup> vice-présidente, FP-CSN
- Annie Charland, présidente, FEESP-CSN
- Jeremy Temes-Dubé, vice-président, FIM-CSN
- Richard Galarneau, vice-président, CSN Construction
- Chantal Morin, 1<sup>re</sup> vice-présidente, CCMM-CSN
- Yves De Repentigny, vice-président, FNEEQ-CSN
- Mélanie Bouchard, vice-présidente, FSSS-CSN
- Louis Primeau, retraité CSN
- Yves Larrivée, retraité CSN

## **Allocution de la 3e vice-présidente de la CSN – Madame Katia Lelièvre**

La présidente, **Annette Herbeuval**, introduit la 3e vice-présidente de la CSN, **Katia Lelièvre**, à s'adresser aux congressistes du maillon fort du syndicalisme en Montérégie.

*Bonjour!*

*C'est un grand plaisir d'être avec vous cet après-midi pour ouvrir ce congrès du **Maillon fort du syndicalisme en Montérégie!** Vous le savez comme moi, ce bel événement s'ouvre – il faut se le dire – dans un contexte politico-économique assez préoccupant, avec une guerre tarifaire insensée qu'on nous impose au sud de la frontière, et toutes les conséquences que ça implique pour nos travailleuses et travailleurs et pour nos syndicats. Je vais y revenir.*

*C'est aussi un congrès qui s'ouvre quelques semaines après la tenue des élections fédérales qui ont reporté les Libéraux au pouvoir, à 3 comtés à peine d'une majorité. Je vais y revenir également dans un instant.*

*Mais d'abord, faisons un tour d'horizon de la conjoncture politique et des nombreux défis auxquels nous devons faire face dans les prochains mois.*

## **CONJONCTURE POLITIQUE QC**

## **PL89**

*Commençons par ce qu'il se passe chez nous, au Québec. Deux mots pour mettre la table : dialogue – social.*

*Ça, mesdames et messieurs, ce sont les deux mots dont notre premier ministre, François Legault, et son ministre du Travail, Jean Boulet, se réclament pour prétendre qu'ils sont à l'écoute des travailleuses et des travailleurs, et qu'ils sont prêts à discuter avec nous.*

*Moi aussi, vite comme ça, j'ai 2 ou 3 mots qui me viennent en tête pour décrire l'attitude de la CAQ à l'égard des travailleurs et des syndicats, mais pour respecter le décorum, je vais me garder une petite gêne. Vous viendrez me voir à la pause ;)*

*Mais revenons à cette formule de « dialogue social » si chère au ministre Boulet. D'abord, quand on parle de dialogue, ça implique qu'il y ait minimalement deux parties qui discutent.*

*Avec le dépôt sans préavis du projet de loi 89 qui vient s'attaquer au rapport de force des travailleuses et des travailleurs et qui vient restreindre le droit de grève, c'est tout sauf un dialogue qu'on engage.*

*C'est, à l'inverse, une confrontation directe que le ministre Boulet a orchestrée pour renverser le rapport de force à la faveur des employeurs et des patrons qui, d'ailleurs, sont les seuls à avoir applaudi à l'unanimité son projet de loi.*

*Déjà, quand ce sont juste des boss qui acclament un projet de loi, y'a deux, trois questions qu'on peut se poser!*

*En 20 ans, des projets de loi patronaux, on en a vu quelques-uns, avec l'ère Charest notamment, mais là, avec ce projet de loi du ministre Boulet, c'est une des pires attaques aux droits des travailleurs qu'on ait connue depuis toutes ces années!*

*Parce qu'avec le PL89, c'est notre levier ultime pour exercer notre rapport de force qui est attaqué de plein fouet, avec des contraintes supplémentaires qu'on ajoute pour baliser le droit de grève.*

*Si Jean Boulet pense faire mal uniquement aux syndicats avec son projet de loi, il se trompe royalement, parce que c'est toute la classe ouvrière qui sera impactée.*

*C'est pourquoi il faut continuer à se mobiliser contre ce projet de loi antisyndical, car même s'il a adopté à toute vitesse au cours des derniers jours, il faudra continuer à faire entendre notre vive opposition.*

*On fera d'ailleurs le point à ce sujet lors du conseil confédéral dans deux semaines à Saguenay.*

## **PL100 et 101**

Deux autres projets de loi ont aussi attiré notre attention. L'un plus positivement que l'autre. En effet, la présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, a déposé récemment un projet de loi qu'on attendait depuis longtemps : celui qui vient moderniser le régime de négociation dans les secteurs public et parapublic.

Trois éléments du PL constituent des avancées importantes :

- la confirmation qu'il n'y aura **pas** de fusion des accréditations dans le réseau de la santé et des services sociaux;
- le retrait des entraves au droit de négociation de certaines matières, qu'on contestait depuis plusieurs années;
- la modernisation de la loi pour mieux refléter les réalités d'aujourd'hui.

Autre élément important à souligner et à saluer : l'approche fondée sur le dialogue adoptée par la ministre LeBel dans les travaux qui ont mené à l'élaboration du projet de loi, une démarche qui contraste radicalement avec celle du ministre Boulet dans le cadre du PL89...

D'ailleurs, revenons à notre ami Jean Boulet... Encore lui ! C'est l'autre projet de loi dont je voulais vous parler, qui constitue une autre manœuvre antisyndicale de notre cher ministre du Travail.

C'est le projet de loi 101, un PL omnibus qui vient modifier plusieurs lois du travail et qui comporte – vous vous en doutez – plusieurs éléments préjudiciables pour les syndicats, notamment en matière de SST mais aussi de transparence financière. On y reviendra aussi plus en détail lors du prochain conseil confédéral.

## **Budget**

Sinon, toujours dans la conjoncture politique au Québec, on a eu droit il y a quelques semaines, au dépôt d'un budget qui ne laisse rien présager de bon pour nos services publics.

Avec les gels d'embauche annoncés dans le secteur public jusqu'en avril l'an prochain et les prévisions faméliques d'augmentation des dépenses en santé et services sociaux et en éducation, c'est à se demander comment les services à la population pourront être maintenus...

Mais pour être en mesure de donner des services à la population, encore faut-il avoir les infrastructures adéquates pour les offrir!

On apprenait il y a quelques semaines dans La Presse que 32 projets d'infrastructures en santé ont été mis sur la glace par le gouvernement pour des raisons budgétaires. 32 projets!

Et là je ne vous parle pas de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, à Montréal, où en plus des écureuils et des fourmis dans les chambres, c'est rendu qu'on doit fermer les salles d'opération pour cause... d'orage!

*C'est comme si le ministre de la Santé, Christian Dubé, faisait exprès que le public s'effondre pour qu'on n'ait pas le choix de se tourner vers le privé!*

*Je sais aussi qu'ici, en Montérégie, vous ressentez de plus en plus la surchauffe et la pression qu'entraîne l'expansion économique de la région sur la prestation des services à la population, et qui vient mettre à l'épreuve les ressources déjà insuffisantes de la région (écoles, hôpitaux, transport en commun déficient malgré le REM qui ne dessert pas toute la région, pénurie de logements).*

*Tout ça va finir par exploser, avec notamment les chantiers de Northvolt qui bloquaient déjà la 116 avant d'être mis sur pause, l'agrandissement du port de Montréal à Contrecoeur et l'agrandissement de l'aéroport de St-Hubert.*

*Sinon, pour en ajouter une couche de plus sur le tableau des finances publiques, l'agence de notation Standard & Poor's a abaissé la cote de crédit du Québec de AA- à A+.*

*À en croire le premier ministre, cette décote n'est **PAS** la conséquence des baisses d'impôt qu'il a lui-même octroyées il y a deux ans, ou des investissements de plusieurs centaines de millions de dollars dans des projets économiques risqués, comme une usine de batteries dont la maison mère est maintenant en faillite, ou encore de la planification d'un 3<sup>e</sup> lien qui ne verra jamais le jour à Québec ou encore d'un dépassement de coûts d'un demi-milliard de dollars dans le dossier SAAQclac...*

*Non, mesdames et messieurs! Cette décote, aux dires de notre cher premier ministre, serait la conséquence du rattrapage salarial des employé-es du secteur public obtenu lors de la dernière ronde de négo.*

*En gros, c'est de votre faute! Pour un gouvernement qui se voulait le champion de l'économie, on repassera!*

*Et ça, c'est sans parler du peu d'importance que ce gouvernement a accordé dans son dernier budget à l'environnement, au transport collectif et à la construction de logements.*

*Tous des enjeux qui, pourtant, sont au cœur de notre avenir comme société et qui témoignent du fossé de plus en plus profond qui se creuse entre le gouvernement de François Legault et la population.*

### **Déconnexion caquiste et élections partielles**

*Cette déconnexion de la CAQ par rapport aux problèmes que les gens vivent au quotidien devient chaque jour plus inquiétante et commence à se traduire plus concrètement sur le terrain politique avec, entre autres, la victoire de la candidate péquiste lors de l'élection partielle dans Terrebonne, qui était détenue par l'ex-super ministre caquiste, Pierre Fitzgibbon!*

*Une deuxième défaite lors d'une élection partielle après celle de Jean-Talon, aussi remportée par le PQ.*

*Mais la déconfiture caquiste n'est pas sur le point de s'estomper, puisqu'une autre partielle se prépare également dans la circonscription d'Arthabaska, où l'ex-whip de la CAQ, Éric Lefebvre, a fait le saut dans l'arène fédérale sous la bannière du Parti conservateur. Est-ce que ce sera le tremplin pour Éric Duhaime...? Souhaitons-nous que non!*

*Bref, ça commence à faire pas mal de lumières rouges qui clignent sur le tableau de bord du gouvernement.*

PROJET

## **Vraiment public**

*Un autre tableau de bord qui doit clignoter aussi, c'est celui du ministre de la Santé, Christian Dubé, à qui – souvenez-vous – on avait lancé un ultimatum lors de notre grand rassemblement du 23 novembre à Trois-Rivières, afin qu'il s'engage à respecter nos 3 demandes.*

- 1. Stopper l'exode des médecins vers le secteur privé*
- 2. Cesser l'octroi de permis à des cliniques privées à but lucratif, c'est-à-dire à des cliniques qui font du profit sur la maladie!*
- 3. Instaurer un moratoire sur tous les types de privatisation du travail et des tâches accomplies au public.*

*À date, hormis un timide projet de loi pour empêcher les médecins nouvellement diplômés d'exercer au privé pendant quelques années, force est de constater que les choses ne semblent pas évoluer dans la bonne direction.*

*Si le ministre est aussi pressé dans sa réforme que pour la mise en branle du chantier de construction de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, on va avoir le temps de changer de gouvernement avant que les choses bougent! Rendez-vous en octobre 2026, pour les élections au Québec!*

## **Élections fédérales**

*Parlant d'élections, je le disais en ouverture, on connaît désormais les résultats du scrutin de la semaine dernière sur la scène fédérale.*

*Premier constant : la menace d'un gouvernement conservateur mené par Pierre Poilievre est temporairement écartée, du moins pour l'instant.*

*Par contre, il ne faudrait pas se réjouir trop vite de la victoire de l'ex-banquier Mark Carney, qui a repris à son compte certaines idées de M. Poilievre, comme l'abolition de la taxe carbone et l'abandon de la hausse de la part imposable des gains en capital.*

*Sur l'échiquier gauche-droite, on assiste clairement à un recentrage par rapport aux années Trudeau, donc à un virage plus marqué à droite du Parti libéral du Canada.*

*D'ailleurs, le premier décret de M. Carney témoigne de ce virage plus à droite avec l'annonce récente d'une baisse d'impôt soi-disant « pour la classe moyenne » qui va priver le trésor public fédéral de 4,2 milliards juste pour cette année, puis de près de 6 milliards par an pour les années subséquentes.*

*Bref, ce sera à suivre au cours des mois à venir. Nous aurons bien sûr l'occasion de procéder à l'analyse plus en profondeur des résultats de cette élection et de ses conséquences sur la conjoncture politico-économique lors du conseil confédéral.*

## **Conjoncture Canada / États-Unis**

### **Tarifs**

*Mais qui dit conjoncture politico-économique dit aussi guerre commerciale.*

*En effet, on ne peut pas passer sous silence les conséquences désastreuses que cette guerre commerciale va engendrer à la fois sur notre économie, mais aussi sur nos travailleuses et travailleurs, notamment ceux des industries manufacturière, forestière et agro-alimentaire, dont la production dépend essentiellement des exportations vers les États-Unis.*

*Mais soyez assurés que la CSN ne laissera jamais tomber ses membres. Jusqu'ici, on a multiplié les rencontres auprès de tous les paliers de gouvernement pour s'assurer que des mesures soient prêtes pour soutenir les travailleuses et travailleurs impactés.*

*Nos démarches ont d'ailleurs commencé à porter fruit, notamment avec les annonces récentes concernant la bonification du programme d'assurance-emploi au fédéral.*

### **Démocratie**

*Mais au-delà des risques pour notre économie, qui doivent bien évidemment être pris très au sérieux, il y a aussi des risques tout aussi préoccupants, sinon plus encore, pour notre démocratie.*

*Avec le retour de Donald Trump à la tête des États-Unis, nous sommes peut-être arrivés à un point de bascule dans notre histoire.*

*Un point de bascule pour l'État de droit. Pour nos droits individuels et collectifs. Pour les droits des femmes, des personnes immigrantes et de la communauté LGBT+.*

*Tâchons donc, pour les semaines, mois et années à venir, de demeurer plus que jamais vigilants, mais de garder malgré tout espoir en notre capacité collective à se tenir debout pour faire face à l'adversité.*

### **EN RAFALE**

*Comme le temps file, 2 derniers sujets que j'aimerais aborder avec vous en rafale :*

- *le lancement des États généraux du syndicalisme;*
- *les suites de nos démarches dans le dossier d'Amazon.*

PROJET

## **États généraux du syndicalisme**

*Le 31 mars dernier, la CSN, de concert avec les huit autres principales organisations syndicales du Québec, a participé au lancement des États généraux du syndicalisme.*

*Cet exercice permettra d'examiner plusieurs questions essentielles liées à l'avenir du syndicalisme québécois. La démarche portera donc sur la place du syndicalisme dans la société et son rôle dans l'amélioration du bien-être collectif, ainsi que sur la capacité des syndicats à mobiliser leurs membres et à accroître leur rapport de force.*

*Il va sans dire que comme travailleuses et travailleurs, vous serez interpellés à participer aux différentes étapes de ces États généraux, notamment la période de consultation qui aura lieu au cours des prochains mois pour recueillir le point de vue de nos membres.*

### **Amazon**

*Sinon, un petit suivi à propos du dossier d'Amazon qui a fait couler beaucoup d'encre depuis le début de l'année, et pour cause...!*

*On se souvient de la décision sauvage et résolument antisyndicale de cette multinationale qui a pris tout le monde de court, en janvier dernier, en annonçant la fermeture de ses sept entrepôts au Québec, occasionnant par le fait même la perte de plus de 4700 emplois.*

*Vous le savez sans doute, en réaction à cette annonce d'une rare brutalité, on a lancé un vaste appel au boycottage d'Amazon, tout en appelant à encourager du même souffle le commerce local et nos entreprises québécoises.*

*Nous avons d'ailleurs déjà obtenu des engagements favorables suivant notre appel, de la part de grandes municipalités, comme Montréal, Québec, Sherbrooke et Gatineau!*

*Le travail de sensibilisation se poursuit. On compte aussi sur vous pour sensibiliser votre entourage également!*

### **CONCLUSION**

*Voilà qui brosse un bon tour d'horizon de ce qui nous occupe et qui va continuer de nous occuper au cours des prochaines semaines et des prochains mois.*

*Longue vie au **Maillon fort du syndicalisme en Montérégie!***

Merci pour votre accueil et votre écoute. Bon congrès!

Solidarité!

## **Adoption du rapport préliminaire du comité des lettres de créance**

**Benjamin Racette** présente le rapport préliminaire des lettres de créance.

### **C-2025-001**

Il est proposé par Caroline Roussel















Appuyé par Maryline Miclette

**Que** le congrès adopte le rapport préliminaire du comité des lettres de créance.

**ADOPTÉ**

## **Présentation et adoption de l'ordre du jour**

Le secrétaire-trésorier présente l'ordre du jour du congrès

<b>Mardi, 3 juin</b>	
<b>9 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h</b>	<b>Inscriptions</b>
<b>10 h 30 Séance d'ouverture</b>	
	Appel des dirigeantes et des dirigeants
	Présentation des personnes invitées
	Allocution de la 3e présidente de la CSN
	Rapport préliminaire du comité des lettres de créance
	Présentation et adoption de l'ordre du jour
	Adoption du procès-verbal du 10e Congrès régulier
	Ratification de l'affiliation des nouveaux syndicats
	Présentation du fonctionnement du congrès
	Nomination de la présidence et du secrétariat d'élection
	Rapport de l'équipe
<b>Ajournement pour le dîner</b>	
<b>14 h</b>	Adoption du <i>Premier rapport du comité des lettres de créance</i>
	Panel - Enjeux de société
	Adoption des amendements aux Statuts et règlements du Conseil central de la Montérégie – CSN
<b>Pause-santé</b>	
	D'où viennent les conseils centraux et leur mission
	Intervention de la présidence d'élection
<b>17 h 30</b>	<b>Ajournement</b>

PROJET

## Mercredi, 4 juin

### 8 h 30 à 11 h 30 *Inscriptions*

#### 9 h *Deuxième rapport du comité des lettres de créance*

- 🇪🇺 États financiers
- 🇪🇺 Adoption des états financiers au 31 décembre 2024
- 🇪🇺 Adoption des états financiers du Fonds d'appui aux luttes au 31 décembre 2024
- 🇪🇺 Rapport du comité de surveillance

#### **Pause-santé**

- 🇪🇺 Ligne de défense

#### 11 h 30 *Fin des inscriptions officielles*

#### **Ajournement pour le dîner**

#### 14 h *Troisième et dernier rapport du comité des lettres de créance*

- 🇪🇺 Thématique *IMMIGRATION ET INTÉGRATION*

#### 15h00 **Pause-santé**

- 🇪🇺 *Fin des mises en candidature*
- 🇪🇺 Rétrospective des syndicats en conflit
- 🇪🇺 Rapport de la présidence des élections

#### **Ajournement**

#### ***Soupers régionaux!***

## Jeudi, 5 juin

#### 9 h Thématique *Lieu de pouvoir – Solidarité citoyenne*

#### **Pause-santé**

- 🇪🇺 Discours des candidates et des candidats

#### **Ajournement pour le dîner**

- 🇪🇺 *Premier tour de scrutin*

#### 14 h Questions de privilège

#### **Pause-santé**

- 🇪🇺 *Deuxième tour de scrutin*
- 🇪🇺 Conférence *Médias et démocratie*

#### **Ajournement**

- 🇪🇺 *Troisième tour de scrutin*

#### **Soirée de solidarité! Thématique fluorescent**

## Vendredi, 6 juin

#### 9 h Adoption des prévisions budgétaires 2025-2027

#### 10 h 30 **Pause-santé**

#### 11 h

- 🇪🇺 Propositions distinctes
- 🇪🇺 Rapport de la présidence d'élection
- 🇪🇺 Installation des dirigeantes et des dirigeants
- 🇪🇺 Proposition pour les effets bancaires

#### **Ajournement du congrès**

PROJET

## **C-2025-002**

Il est proposé par Sylvain Ménard

Appuyé par Daniel Mallette

**Que** le congrès adopte l'ordre du jour tel que lu.

**ADOPTÉ**

## **Adoption du procès-verbal du 10e Congrès régulier des 17 au 20 mai 2022**

Le lien vers le procès-verbal a été acheminé le 6 mars 2025 par courriel au même moment que la convocation au 11<sup>e</sup> congrès.

## **C-2025-003**

Il est proposé par Audrey Benoit

Appuyé par Mireille Gauvin

**Que** le congrès adopte le procès-verbal du 10<sup>e</sup> Congrès régulier du Conseil central de la Montérégie – CSN, du 17 au 20 mai 2022.

**ADOPTÉ**

## **Ratification de l'affiliation des nouveaux syndicats**

Aucun nouveau syndicat depuis l'assemblée générale du 24 avril 2025.

## **Présentation du fonctionnement du congrès**

Le secrétaire-trésorier, **Dany Chamberland**, explique aux délégué-es le fonctionnement du congrès.

## **Nomination de la secrétaire d'appui pour le congrès**

## **C-2025-004**

Il est proposé par Pascal Deslandes

Appuyé par Jessie Boucher

**Que** Julie Benoit agisse comme secrétaire d'appui pour la durée du présent congrès.

**ADOPTÉ**

## **Nomination de la présidence et du secrétariat des élections**

### **C-2025-005**

Il est proposé par Jacques Lanciault

Appuyé par Line Bédard

**Qu'**Éric Lalancette et Hélène Côté agissent respectivement à titre de président et de secrétaire des élections.

**ADOPTÉ**

### **Rapport de l'équipe**

Les membres du comité exécutif font la lecture du rapport de l'équipe.

*Bonjour et bienvenue à votre 11e Congrès du Conseil central de la Montérégie - CSN.*

*En tant que membres du comité exécutif et salarié-es du conseil central, ce moment est pour nous d'une grande importance. Le congrès est l'opportunité de faire état de nos travaux. Il est aussi l'occasion de souligner les actions et les luttes qui ont eu lieu en Montérégie. Enfin, ce congrès, comme les précédents, est le meilleur moment pour être à votre écoute.*

*Comme militantes et militants du conseil central, le congrès est pour vous l'occasion d'adopter les orientations qui seront au cœur des trois années à venir. C'est aussi le temps de revoir nos statuts et règlements et de se donner les moyens financiers d'atteindre nos objectifs. Sans oublier que nous élirons nos représentantes et représentants.*

*Cette année, les conseils centraux ont majoritairement opté pour reprendre l'idée du Maillon fort et la Montérégie ne fait pas exception. Dans cet esprit, il nous semble pertinent de réfléchir à l'inscription du conseil central au sein des autres organisations de la CSN, mais aussi à son rapport auprès des syndicats locaux et de la société en général. La force du maillon que nous sommes repose sur la connaissance de notre spécificité, mais aussi sur les liens que nous entretenons.*

*L'idée de solidarité est au cœur de nos mandats et cette solidarité est naturellement plus aisée quand on connaît l'autre. Les différents éléments du congrès ont été pensés en ce sens. Ils se veulent une occasion de mieux nous connaître et de mieux comprendre les enjeux du deuxième front. Par exemple, de nous sensibiliser à la réalité des personnes issues de l'immigration. À ces sujets se grefferont des éléments permettant de penser notre rôle syndical, mais aussi à notre place au sein de notre communauté. La question des*

*différents secteurs d'activités que nous représentons sera aussi traitée par de brèves présentations de nos fédérations.*

*Toute l'équipe du conseil central travaille en ce sens depuis plusieurs mois. Nous espérons que le congrès sera pour vous un lieu d'échanges et de réflexions et qu'à son terme vous pourrez vous reconnaître comme membre du Maillon fort en Montérégie.*

### **Contexte 2022-2025**

*Le dernier congrès du Conseil central de la Montérégie a eu lieu au mois de mai 2022. À cette occasion, nous sortions d'une pandémie et ce fut le premier moment où il était possible de se rencontrer sans nos masques. Sur ce point, c'était un vrai moment de réjouissance.*

*Toutefois, c'est l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 qui retenait toute notre attention. Au fédéral, les conservateurs se cherchaient un chef et Pierre Poilievre avait un certain Jean Charest devant lui. Justin Trudeau était encore au début de son second mandat à la tête d'un gouvernement minoritaire. Au provincial, la CAQ faisait toujours miroiter un 3e lien et le projet d'un REM pour l'est de Montréal accumulait les critiques. Dominique Anglade dirigeait les libéraux et le Parti québécois semblait en déroute.*

*Du côté des travailleuses et les travailleurs, on se préoccupait plutôt de la hausse du coût de la vie. Repensons notamment à la croissance fulgurante, et malheureuse, du recours aux banques alimentaires.*

*Au lendemain du congrès, le comité exécutif comprenait trois nouveaux membres. Les lignes directrices du mandat 2022-2025 avaient été établies.*

- *Appuyer et soutenir les syndicats affiliés dans la prise en charge de l'information, de la vie syndicale et de la mobilisation;*
- *Appuyer et soutenir les syndicats affiliés dans la mise en place d'une stratégie visant un syndicalisme inclusif;*
- *Entamer une réflexion visant à soutenir les membres des comités exécutifs dans leur charge syndicale;*
- *Poursuivre son appui et son soutien à la mise en place des réseaux d'entraide;*
- *Améliorer sa politique d'appui aux luttes;*
- *Appuyer et soutenir les syndicats dans la mise en place d'une politique de dons.*

*Le travail effectué tout au long de ce mandat ne peut pas être pensé indépendamment des circonstances et événements liés à cette période.*

*Par exemple, l'été 2022 a été marqué par un important recul du droit des femmes aux États-Unis. En effet, la Cour suprême de nos voisins du sud a renversé un jugement datant de 1973 qui consistait à autoriser l'avortement. Le droit des femmes sur leur propre corps était*

*donc encore une fois restreint et les États avaient désormais tout l'espace voulu pour légiférer. Cet événement servira de trame de fond aux travaux du comité de la condition féminine. D'ailleurs, la ville de Québec a été témoin d'une manifestation antiavortement, fait rarissime et malheureux dans notre province. Évidemment, la CSN était présente pour contremanifester et revendiquer la liberté de choix.*

*À l'automne 2022, le décès d'Élisabeth II a occupé une place importante dans nos médias. Cependant, pour les travailleuses et les travailleurs que nous représentons, c'était plutôt la réélection de François Legault avec 90 sièges sur 125 qui aura la plus forte incidence. Cette élection mettra en lumière plusieurs problèmes de notre système électoral. En effet, les libéraux formaient l'opposition officielle avec moins de votes que le Parti Québécois et Québec Solidaire. Surtout, cela mettait la table pour la négociation du secteur public.*

*À la CSN, nous évoquions l'importance de revendiquer un salaire plancher de 18\$ l'heure alors que la campagne Le travail mais en mieux cherchait à donner aux syndicats les moyens de mener des luttes localement.*

*Socialement, c'est l'inflation et la crise du logement qui préoccupaient encore l'ensemble des travailleuses et des travailleurs. En plus de la rareté de main-d'œuvre bien réelle pour plusieurs secteurs.*

*L'hiver et le printemps 2023 furent marqués par l'augmentation du salaire des députés. Le projet de loi 15 du ministre Dubé, adopté sous bâillon, avait aussi fait les manchettes. On y retrouvait cette volonté de régler des problèmes sans consulter les travailleuses et les travailleurs tout en proposant de nouvelles réformes des structures. Surtout, il faudra retenir que ce gouvernement et ce ministre considèrent qu'il est acceptable de faire du profit sur la maladie. En 2025, Santé Québec qui devait régler les problèmes, est déjà remis en question.*

*À l'automne 2023, l'inflation demeure au coeur des préoccupations. La crise du logement n'était toujours pas réglée alors que la ministre Duranceau proposait de renforcer le pouvoir des propriétaires. Les négociations du secteur public battaient leur plein alors que le plus important front commun depuis les années 1970 ne démontrait aucun signe d'essoufflement.*

*Sur la scène internationale, rien ne va plus alors que le Hamas prenait des dizaines d'otages tout en faisant un grand nombre de victimes innocentes. Cette action amena Israël à riposter sans retenue sur les militants du Hamas, mais surtout sur près de deux millions de civils de la bande de Gaza. Nous avons d'ailleurs accueilli madame Amélie Nguyen du Centre intersyndical de solidarité ouvrière (CISO) et des membres de Jeunesse palestinienne pour aborder cette question humanitaire en cours de mandat.*

*Plus près de nous, soulignons la fermeture définitive de l'usine Olympia. Rappelons que les membres de ce syndicat et leur président Michel Daigle ont mené une lutte de plus de dix*

années. Dans un ultime geste de solidarité, les fonds restants de leur caisse syndicale ont été remis au Syndicat national des salariés de la société zoologique de Granby (CSN) qui était alors en lock-out.

Au printemps 2024, le gouvernement de Justin Trudeau a fait adopter une loi anti-briseurs de grève et a imposé davantage le gain en capital.

Au provincial, le gouvernement a enfin la crise du logement sur son radar, mais son budget est déficitaire. Les syndicats et leurs revendications seront blâmés pour cette situation alors que rien n'était dit sur les baisses d'impôts et les chèques remis en guise de cadeaux

électoraux. Madame Biron était nommée à la tête de Santé Québec et monsieur Fitzgibbon déposait son projet de loi sur l'énergie dans lequel davantage d'ouverture est faite au privé.

Dans un contexte où les banques alimentaires ne sont plus réservées qu'aux sansemplois, mais touchent également des personnes travaillant 40 heures par semaine, la CSN maintient sa demande de rehausser le salaire minimum.

L'automne et l'hiver 2024 seront marqués par la poursuite de la guerre en Ukraine et par un génocide de plus en plus dénoncé à Gaza. Nos voisins en profiteront pour remettre Donald Trump au pouvoir alors que Justin Trudeau s'accrochera à son siège malgré la pression.

La crise du logement et le coût de la vie demeurent dans l'actualité. Toutefois, les gouvernements semblent souhaiter mettre l'accent sur l'immigration et miseront sur les problèmes qui s'y rattachent. Une fois de plus, on détournera l'attention des véritables enjeux de société.

Pour les travailleuses et les travailleurs, cette période reste marquée par de nombreux conflits. D'ailleurs, le gouvernement fédéral ne se gênera plus pour imposer des retours forcés au travail dans divers secteurs de l'économie. Notons ici que le ministre Boulet s'est depuis inspiré de cette loi pour présenter son PL89.

Enfin, les derniers mois ont permis une remontée pour les libéraux canadiens dans les sondages. Sur la scène québécoise, Santé Québec ne représente toujours pas la solution promise aux enjeux du système de santé. Alors que la multinationale Amazon témoigne une fois de plus de son fort antisindicalisme en fermant ses entrepôts au Québec et en mettant à la rue plus de 4 700 travailleurs. Quant au gouvernement Legault, il en profite pour s'attaquer à la capacité de négocier des syndicats. En effet, le ministre Boulet a déposé le projet de loi 89 qui vise à élargir l'idée des services essentiels et viendrait limiter d'autant notre rapport de force.

Sur la scène internationale, Donald Trump et ses acolytes retiennent également l'attention. La pluie de décrets signés depuis son arrivée au pouvoir monopolise les élites économiques et devrait entraîner des conséquences bien réelles sur les travailleuses et les travailleurs que nous représentons. Pendant ce temps, les Gazaouis ont obtenu une trêve qui, souhaitons-le, sera prolongée.

## **L'équipe**

*Les personnes ayant oeuvré au conseil central sont nombreuses et plusieurs changements ont eu lieu en cours de mandat.*

*Parmi les membres de l'exécutif, Yves Berthiaume a quitté son poste à la 3e vice-présidence en cours de mandat et a été remplacé par Annick Primeau. Les autres membres de l'exécutif sont demeurés inchangés. Le comité exécutif est donc constitué de :*

- *Annette Herbeuval, présidence*
- *Dany Chamberland, secrétaire-trésorier*
- *Jean Philippe Dell'Aniello 1re vice-présidence*
- *Robert Lapointe, 2e vice-présidence*
- *Annick Primeau, 3e vice-présidence*

*Chez les délégués, soulignons l'implication de Marilyne Larocque (Suroît), Jessy Boucher (Rive-Sud), Benjamin Racette (Sorel-Tracy), Jenilee Leung (Saint-Hyacinthe), Adem Jasarevich (Saint-Jean) et Mireille Gauvin (Saint-Jean).*

*Plusieurs changements ont également eu lieu dans notre équipe de SAMVR. Malgré tout, ils sont parvenus à soutenir les syndicats tout au long du mandat. Merci à Marc Thibault-Bellerose, Rosalie Rose-Bergeron, Jean-François Coutu, Éric Chabot, Patrick Marleau, Charline Robert-Lamy, Sylvain Coulombe, Sébastien Charlebois, Karine Morrisseau et Nathalie Cliche. Soulignons aussi que Jacques Tricot et Jean-Sébastien Martineau ont délaissé leurs responsabilités nationales pour venir nous prêter mainforte à des moments plus chargés du mandat.*

*Enfin, soulignons l'aide de Martine Richard à la trésorerie et l'implication de nos merveilleuses collaboratrices et employées de bureau : Carole Sylvestre, Josée Fournier, Marie-Ève Phaneuf, Julie Benoît et Mélissa Ruel. Un merci bien spécial à Carole et Josée qui sont maintenant retraitées.*

*Sur une note plus triste, soulignons le décès de certains de nos militants d'exception. En plus de Marc Laviolette, mentionnons également le départ de Marc Perron et de Michel Pietrantonio qui nous ont quittés prématurément.*

## **Les dossiers sectoriels**

*Durant la période 2022-2025, l'équipe du conseil central a veillé à défendre les intérêts sociaux, politiques et économiques des travailleuses et des travailleurs que nous représentons. Plus concrètement, notre travail s'est décliné en lien avec les responsabilités particulières que sont l'action politique, la vie régionale, la formation, la santé-sécurité, l'environnement, la condition féminine, l'entraide et la syndicalisation.*

## **Responsabilité des dossiers**

- *Annette Herbeuval Action politique, condition féminine et syndicalisation*
- *Dany Chamberland Entraide – Leucan*

- Jean Philippe Dell'Aniello Vie régionale, appui aux vice-présidents dans différents dossiers
- Robert Lapointe Formation
- Annick Primeau Santé-sécurité et environnement

*En ce qui concerne l'action politique, elle s'est déployée de multiples manières. En effet, la promotion d'enjeux liés au deuxième front est en soi éminemment politique. À ce titre, plusieurs campagnes nationales ont été transposées en Montérégie via le conseil central. On parle ici de campagnes tel que : Le travail mais en mieux, Vraiment public et L'information, un bien public. Plus récemment, la campagne entourant le boycott d'Amazon s'est ajoutée à la liste.*

*En termes de journée ou d'événements, notons la tenue d'une soirée électorale lors des dernières élections provinciales et la mise sur pied de deux journées d'initiation au politique portant le titre : Médias et démocratie. Ces journées ont été reproduites au printemps 2025.*

*Dans un autre ordre d'idée, le conseil central a activement participé à des activités liées à la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs. Que ce soit en soulignant l'événement ou en organisant des rassemblements, il a toujours considéré l'importance de cette journée. Plus récemment, nous avons été amenés à contribuer à la Journée internationale des migrants en soulignant par l'entremise de nos syndicats l'importance des personnes issues de l'immigration dans l'économie québécoise.*

*La responsabilité de développer une **vie régionale** se manifeste notamment par les « 5 à 7 » tenus dans l'ensemble des régions. En effet, ces événements constituent sans contredit un moment de choix pour échanger avec les représentantes et les représentants des divers syndicats. Lors du mandat, nous avons ajouté à ces activités régionales, des rencontres après nos assemblées.*

*La vie régionale a aussi pris forme par la volonté de rassembler en un même lieu les personnes salariées des diverses fédérations et les membres de l'équipe du conseil central. Ces rencontres ont permis de discuter de présence dans les bureaux régionaux, des dossiers clés et de nos préoccupations communes.*

*Les relations entre le conseil central et diverses organisations montérégiennes sont évidemment un autre élément de la vie régionale. Soulignons notamment notre participation aux regroupements suivants :*

- Coalition Main rouge;
- Coalition solidarité Montérégie;
- Coton 46;
- Comité de reclassement en emploi continu (CREC);
- Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT);
- Solidarité populaire Richelieu-Yamaska (SPRY);

- *Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (Trovep de la Montérégie);*
- *Coalition solidarité santé;*
- *Centre intersyndical de solidarité ouvrière (CISO).*

*Notre implication pour le Camp Vol d'été Leucan-CSN peut aussi être pensée en termes de vie régionale. En effet, en favorisant une large participation à la campagne Marche-don, Cours-don au Parc des Salines de Saint-Hyacinthe, plusieurs membres des syndicats ont contribué à la vitalité de notre belle région. Soulignons ici l'apport incroyable de nos camarades du Syndicat des travailleurs d'abattoir de volaille de St-Jean-Baptiste (CSN) et de leur président, Sylvain Ménard, qui ont récolté près de 20 000\$ au cours des trois dernières années.*

*À ces actions s'ajoute le déménagement de nos bureaux de Saint-Hyacinthe qui deviennent ainsi plus accessibles aux syndicats. Nous avons également mis sur pied une infolettre permettant la mise en valeur de nos activités et luttes en plus de poursuivre l'aide aux*

*syndicats par l'utilisation du Fonds d'appui aux luttes. Notons que l'argent de ce fonds parvient du tournoi de golf ainsi que de la vente annuelle des billets de Noël.*

*La **formation** est au cœur des mandats du conseil central. En ce sens, ce sont plus de 700 personnes qui ont participé à plus de 60 formations. Plusieurs nouvelles formatrices et nouveaux formateurs sont aussi arrivés en cours de mandat. Cette situation a demandé un accompagnement accru par les membres plus expérimentés de notre équipe de formation. Ces personnes ont également eu à s'ajuster à de nouvelles moutures des formations trésorerie, secrétariat et comité de surveillance.*

*Dans l'objectif de répondre aux demandes des syndicats, nous avons aussi mis sur pied une formation de Suivi pour exécutif 1 et ajouté plusieurs journées d'accompagnement en trésorerie : Suivi Trésorerie. Ces journées ont été particulièrement appréciées. De plus, nous avons tenu des journées de formation pour les syndicats ayant plusieurs nouvelles personnes déléguées et avons mis en place une journée Information à la retraite.*

*Enfin, les membres du comité exécutif et les personnes déléguées se sont vu offrir une formation concernant la prise de parole en public.*

*En matière de **santé et sécurité au travail**, la mise en place de la loi 27 a monopolisé temps et énergie. La réforme des lois en santé et sécurité était sous-jacente aux activités tenues lors de la désormais traditionnelle Semaine nationale en santé-sécurité. Notons d'ailleurs une augmentation de la participation de nos syndicats à cette semaine de visibilité et de sensibilisation. L'idée étant toujours de souligner l'importance de la prévention.*

*Malgré les efforts déployés, les maladies du travail et les accidents demeurent bien présents. Si de nombreux accidents du travail ne font pas la manchette et ne causent pas*

la mort, le mandat 2022-2025 a tristement illustré que derrière les statistiques se trouvent toujours des humains.

Prenons ici quelques secondes pour souligner qu'un ancien paramédic s'est enlevé la vie en lien avec un choc post-traumatique reconnu et lié à son travail. Un peu plus tôt dans l'année, c'était un membre du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec (CSN) qui nous rappelait tristement les risques inhérents au métier. Ce dernier est maintenant remis de ses blessures malgré quelques séquelles, mais il a été dans le coma durant plusieurs semaines alors qu'on craignait pour sa vie. Enfin, commémorons à nouveau le décès de Hendrick Perrier, ce jeune membre du Syndicat national des produits chimiques de Valleyfield, CSN à la suite d'un accident sur le réseau ferroviaire de son milieu de travail. Parce qu'il ne faut surtout pas les oublier, le conseil central continuera de souligner le 28 avril, Journée internationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs décédés ou blessés au travail.

Lors du dernier congrès, la question de l'épuisement des membres de nos exécutifs avait été mise de l'avant. Pour répondre à cette préoccupation, la journée thématique Militantisme et santé mentale a été tenue à l'automne 2023. Une vidéo immortalisant l'événement a aussi été produite.

Pour le conseil central, le dossier **environnement** est généralement un peu plus délicat. En effet, des positions fortes en environnement laissent souvent penser que des effets négatifs

s'en suivront pour certains de nos syndicats. Cependant, d'autres voient la crise climatique comme un enjeu qui, s'il n'est pas abordé avec un sentiment d'urgence, entraînera des conséquences irréversibles et néfastes pour l'ensemble de nos membres. Dans cet esprit, le conseil central s'est surtout efforcé de travailler avec plusieurs groupes de la société civile. Nous avons souscrit à une approche de la question qui soit en lien avec l'importance de penser la transition sans l'omission de son impact sur les travailleuses et les travailleurs. Plus spécifiquement, nous avons contribué à des manifestations et rassemblements en lien avec l'environnement, dont le Jour de la Terre et des dossiers qui y sont liés comme la tenue d'un BAPE en amont du projet d'une méga-usine Northvolt.

La question de la **condition féminine** a constitué un dossier d'importance au fil du dernier mandat. Mentionnons notamment l'organisation d'activités en lien avec la Journée internationale des femmes. Afin de développer une réflexion sur les violences conjugales, nous avons accueilli mesdames Ingrid Falaise et Nathalie Simard. Ont également contribué à la réflexion lors de ces événements, Ariane Grigorescu, Emmanuelle Proulx et Natasha Laprise.

Le comité a aussi mis en place une levée de fonds en vendant des tuques roses. L'argent ainsi recueilli s'est ajouté aux fonds amassés grâce à la vente des traditionnelles épinglettes.

*Les derniers mois ont aussi été consacrés à la préparation de la prochaine Marche mondiale des femmes. Le lancement de cette marche a d'ailleurs eu lieu à Candiac en mars dernier. Malheureusement, la Montérégie présente un taux de féminicide record. C'est complètement inacceptable et cela doit changer!*

*Lors du dernier congrès, la question de l'**entraide** avait fait partie d'une attention particulière. Dans un premier temps, Jonathan Paradis Lapointe, responsable du développement des réseaux d'entraide, a assisté plusieurs syndicats dans le maintien et l'instauration de réseaux d'entraide. Dans les faits, ce sont près de 70 personnes en provenance d'une quinzaine de syndicats qui ont été formées.*

*En plus de ces démarches effectuées durant tout le mandat, une rencontre spéciale a été tenue à Québec pour souligner le 30e anniversaire des réseaux d'entraide. Plusieurs syndicats de la Montérégie ont participé à l'événement.*

*Aussi, une Journée nationale des entraidantes et des entraidants a été tenue à deux reprises en collaboration avec le conseil central du Montréal métropolitain. L'idée étant de réfléchir à des aspects spécifiques de l'entraide et d'échanger avec d'autres syndicats.*

*Enfin, un comité ad hoc a été créé au conseil central afin de réfléchir aux manières d'impliquer davantage les réseaux d'entraide dans la vie régionale.*

*Durant le dernier mandat, la **syndicalisation** a connu une recrudescence avec la formation de plusieurs nouveaux syndicats dans divers secteurs. Face à cette montée de l'organisation syndicale, de nombreux employeurs ont réagi avec virulence et ont tenté de freiner ce mouvement. Les travailleuses et les travailleurs ont ainsi fait face à diverses pressions, à des campagnes antisyndicales ou à de premières négociations tendues. Le conseil central et le Service de la syndicalisation ont maintenu leur appui à ces nouveaux*

*syndicats, tant par leur participation aux différentes actions et assemblées qu'en accompagnement de la vie syndicale.*

*À cet égard, il est plus essentiel que jamais pour les syndicats de se doter d'une vie syndicale active. La collectivisation des enjeux concernant les conditions de travail, la présence sur le terrain, les assemblées, les activités informelles, ainsi que la participation aux différentes instances et actions organisées par le mouvement, sont autant de moyens de renforcer et d'assurer une longue vie à nos syndicats. De plus, des syndicats en santé sont une source de rayonnement pour les milieux de travail non syndiqués et participent à l'effort commun de la syndicalisation dans notre région.*

*Bien évidemment, les éléments présentés ici ne constituent pas une liste exhaustive. Plusieurs activités quotidiennes du conseil central et certains rôles tenus par différents membres de l'équipe dans des comités ou instances de la CSN ont été passés sous silence. De plus, l'équipe du conseil central a accompagné les actions de ses syndicats tout au long du mandat. Ce dernier point sera d'ailleurs abordé plus tard durant le congrès.*

**Et maintenant...**

*Sur ce, il est maintenant temps de nous tourner vers l'avenir. Comme mentionné précédemment, le congrès est l'occasion pour les membres de se faire entendre et de donner les orientations qui nous guideront pour les trois prochaines années. Le contexte actuel tout comme l'intérêt des syndicats de la région doivent servir de trame de fond à nos réflexions. Pour être le Maillon fort en Montérégie, il nous faut aussi garder en tête l'importance du 2e front et notre inscription au sein des autres organisations de la CSN et de la région.*

*Au nom de toute l'équipe, il est maintenant temps de vous souhaiter un bon congrès!*

## **Ajournement pour le dîner 12 h 20**

## **Deuxième séance à 14 h 42**

### **Prestation de Catherine Éthier**

La présidente, **Annette Herbeuval**, invite à prendre place à l'avant pour sa prestation, la chroniqueuse **Catherine Éthier**. Catherine est une personne aux multiples talents, chroniqueuse, autrice, animatrice au verbe festif. Elle a participé au podcast *Esprit Critique* et co-animé en 2020 l'émission *Une heure unique de radio* avec Chantal Lamarre. Nous avons également pu l'entendre pendant quelques années à l'émission *Gravel le matin*. Pour les plus jeunes, vous vous souviendrez de ses savants conseils dans Code F, une émission présentée à VRAK. Catherine a aussi longtemps écrit pour le magazine Urbania, où elle publiait, une chronique pleine d'anecdotes, de confidences, d'opinions et de débats.

En 2022, la talentueuse Catherine publie son premier roman *Une femme extraordinaire*. Finalement, elle est la marraine du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale. Aujourd'hui elle viendra nous parler avec sa fougue habituelle des Enjeux de société.

### **Adoption du Premier rapport du comité de lettres de créance**

**Benjamin Racette** présente le Premier rapport du comité des lettres de créance.

## **C-2025-007**

Il est proposé par Jenilee Leung Shing

Appuyé par Guillaume Gagné

**Que** le congrès adopte le Premier rapport du comité des lettres de créance.

**ADOPTÉ**

### **Adoption des amendements aux statuts et règlements**

La présidente, **Annette Herbeuval**, invite à présenter les modifications proposées aux Statuts et règlements du Conseil central de la Montérégie – CSN : **Mireille Gauvin** et **Sébastien Charlebois**, qui ont siégé sur ce comité avec **Dany Chamberland**.

### **Proposition de concordance**

Afin d'alléger la présentation et l'adoption des modifications aux statuts et règlements.

#### **C-2025-008**

Il est proposé par Jocelyn Sauvé

Appuyé par Andrey Bélanger

**D'effectuer** les concordances suivantes pour l'ensemble du document :

- Respecter les nouvelles normes de francisation et de syntaxe ;
- Corriger la numérotation des articles s'il y a lieu ;
- Corriger la concordance des références aux articles, s'il y a lieu ;
- Ces modifications seront effectives dans la nouvelle version des statuts et règlements.

**ADOPTÉ**

### **NOUVEL ARTICLE - Article 3 – Code d'éthique**

Le Conseil central de la Montérégie – CSN fait sien le code d'éthique de la CSN en y apportant les ajustements nécessaires.

### **NOUVEL ARTICLE - Article 4 – Prévention en matière de violence et harcèlement**

Aucune forme de violence ou de harcèlement n'est tolérée. À ce titre, le Conseil central de la Montérégie – CSN prend tous les moyens raisonnables et nécessaires pour prévenir les situations de harcèlement ou de violence par la mise en place de moyens appropriés.

Lorsqu'une conduite de violence ou de harcèlement est portée à sa connaissance, le Conseil central de la Montérégie – CSN prend tous les moyens nécessaires pour le faire cesser.

Le Conseil central de la Montérégie – CSN rend disponible la politique de prévention en matière de violence et de harcèlement incluant un mécanisme de signalement de traitement des plaintes.

*\*\*\*Suite à l'ajout des articles 3 et 4, il y aura concordance dans la numérotation des articles.*

## **C-2025-009**

Il est proposé par Brigitte Bureau

Appuyé par Steve Brady

**Que** l'on adopte l'ajout des articles 3 et 4.

**ADOPTÉ**

## **8. Composition du conseil central**

### **8.5 Délégation**

#### **8.5.2 Désignation des délégué-es officiels**

**ANCIEN TEXTE** - 6.5.2.1 Cependant, lors du congrès du conseil central, les personnes déléguées par un syndicat ou une section de syndicat doivent présenter leur lettre de créance dûment signée par deux dirigeantes ou dirigeants du syndicat qui les mandate.

**MODIFICATION** - 8.5.2.1 Cependant, lors du congrès du conseil central, les personnes déléguées par un syndicat ou une section de syndicat doivent soit présenter leur lettre de 3 créances dûment signée par deux dirigeantes ou dirigeants du syndicat qui les mandate au

secrétariat-trésorerie, soit en suivant les directives prévues pour l'inscription électronique.

### **8.5.3 Nombre de délégué-es officiels**

**ANCIEN TEXTE** Pour les syndicats provinciaux dont le siège social n'est pas sur le territoire du conseil central, la règle suivante s'applique :

**MODIFICATION** Pour les syndicats provinciaux « **22** » dont le siège social n'est pas sur le territoire du conseil central, la règle suivante s'applique :

~~**ANCIEN TEXTE** Chaque syndicat provincial présent sur le territoire du conseil central, mais dont le siège social est dans une autre région, a droit à une ou un délégué-e quel que soit le nombre de ses membres. Dès que l'effectif de ce syndicat sur le territoire atteint 150 membres, il a droit à deux délégué-es.~~

**MODIFICATION** Le même calcul mentionné ci-haut s'applique pour la délégation d'un syndicat provincial.

**NOUVEAUX TEXTES** Pour les syndicats sectoriels « 40 », la règle suivante s'applique :

Aux seules fins de représentation et de détermination du nombre de délégué-es dans les instances du conseil central, les personnes déléguées d'un syndicat sectoriel doivent faire partie de l'accréditation de l'une des sections de ce syndicat sur le territoire du conseil central, à ces seules fins, est considérée comme un syndicat. Le syndicat sectoriel demeure responsable du choix de ses délégué-es sous réserve que le lieu de travail des délégué-es doit se trouver sur le territoire du conseil central. 4

Le même calcul que la délégation d'un syndicat régional s'applique.

**C-2025-010**

Il est proposé par Nancy Dupuis

Appuyé par Maggie Bussière

**Que** l'on adopte les amendements à l'article 8.

**ADOPTÉ**

PROJET

## Article 11 - Assemblée générale

### Article 11.3 – Convocation

**ANCIEN TEXTE** L'assemblée générale doit être convoquée au moins une fois par année. L'avis de convocation doit être transmis aux syndicats au moins 21 jours avant la tenue de l'assemblée et comporter la date, le lieu, l'heure ~~et l'ordre du jour de l'assemblée.~~

**MODIFICATION** L'assemblée générale doit être convoquée au moins une fois par année. L'avis de convocation doit être transmis aux syndicats au moins 21 jours avant la tenue de l'assemblée et comporter la date, le lieu, l'heure. **Un projet d'ordre du jour sera envoyé sept jours avant l'assemblée.**

### C-2025-011

Il est proposé par Kariham Bacar

Appuyé par Annick Longtin

**Que** l'on adopte l'amendements à l'article 11.

**ADOPTÉ**

## Article 12 – Conseil syndical

**ANCIEN TEXTE** Article 12 – Délégué-es ~~syndicaux~~

**MODIFICATION** Article 12 – Délégué-es **régionaux**

**\*\*\*Délégué-es syndicaux sera remplacé par délégué-es régionaux partout où il apparaît.**

### 12.4 Pouvoirs et attributions du conseil syndical

**ANCIEN TEXTE** i) Désigner parmi les membres du conseil syndical la responsable du comité de condition féminine;

**MODIFICATION** i) **Au besoin**, désigner parmi les membres du conseil syndical la responsable du comité de condition féminine **(voir article 13.2.9)**.

## C-2025-012

Il est proposé par Christine Brière

Appuyé par Amélie Benoit

**Que** l'on adopte les amendements à l'article 12

**ADOPTÉ**

### Article 13 – Comité exécutif

#### 13.2 Le comité exécutif exerce les pouvoirs suivants :

**ANCIEN TEXTE** 11.2.9 À une réunion tenue dans les premières semaines qui suivent le congrès, les membres du comité exécutif désignent parmi eux la personne responsable du dossier condition féminine. À cette occasion et chaque fois qu'il en est requis par la suite, les membre du comité exécutif se répartissent les dossiers sectoriels relevant de la compétence du conseil central.

**MODIFICATION** 13.2.9 À une réunion tenue dans les premières semaines qui suivent le congrès et chaque fois qu'il en est requis par la suite, les membre du comité exécutif se répartissent les dossiers sectoriels relevant de la compétence du conseil central.

Ils désignent parmi eux la personne responsable du dossier condition féminine. Dans la mesure où aucune femme ne siège sur le comité exécutif, la responsable du dossier est nommée par le conseil syndical.

**ANCIEN TEXTE** 11.3.3 Le comité exécutif peut sur demande de la présidence ou de tout autre membre du comité avec l'accord du secrétariat-trésorerie, tenir une réunion extraordinaire chaque fois que la situation l'exige. La convocation d'une telle réunion peut se faire sans délai pourvu que tous les membres en soient avisés.

**MODIFICATION** 13.3.3 Le comité exécutif peut sur demande d'un membre du comité et avec l'accord du secrétariat-trésorerie, tenir une réunion extraordinaire chaque fois que la situation l'exige. La convocation d'une telle réunion peut se faire sans délai pourvu que tous les membres en soient avisés.

## 13.5 Responsabilités des personnes dirigeantes

### 13.5.1 Présidence

**AJOUT** Le mandat de la présidence comprend les responsabilités décrites au présent article et celles qui apparaissent dans d'autres dispositions des présents statuts et règlements et dans le code de procédure de la CSN.

### 13.5.2 Vice-présidences

**AJOUT** 13.5.2.2 ... Les fonctions non limitatives de chacune des vice-présidentes sont les suivantes :

**ANCIEN TEXTE** 11.5.2.3 En l'absence de la présidence, la première vice-présidence la remplace. Elle est responsable des dossiers Vie régionale et en plus des dossiers sectoriels déterminés en réunion du comité exécutif.

**MODIFICATION** 13.5.2.3 En l'absence de la présidence, la première vice-présidence la remplace. Par ailleurs, elle est responsable des relations intersyndicales au sein de la Montérégie, du dossier Vie régionale, en plus des dossiers sectoriels déterminés en réunion du comité exécutif.

**NOUVEAU TEXTE** 13.5.2.4 ... Le mandat des vice-présidences comprend les responsabilités décrites au présent article et celles qui apparaissent dans d'autres dispositions des présents statuts et règlements et dans le code de procédure de la CSN

**ANCIEN TEXTE** 11.5.2.5 Chaque vice-présidence, avec leurs délégué-es syndicaux respectifs, a la responsabilité de convoquer, ~~au moins une fois par année~~ et au besoin, des réunions avec les syndicats de sa région en faisant parvenir un avis de convocation comportant la date, le lieu, l'heure et l'ordre du jour de la réunion. Le quorum d'une réunion régionale est constitué par les délégué-es 7 présents. Lorsqu'ils le jugent opportun, les délégué-es à une réunion régionale peuvent formuler des avis et soumettre des propositions au comité exécutif ou à l'assemblée générale.

**MODIFICATION** 13.5.2.5 Chaque vice-présidence, avec leurs délégué-es régionaux respectifs, a la responsabilité de convoquer au besoin, des réunions avec les syndicats de sa région en faisant parvenir un avis de convocation comportant la date, le lieu, l'heure et l'ordre du jour de la réunion. Le quorum d'une réunion régionale est constitué par les délégué-es présents. Lorsqu'ils le jugent opportun, les délégué-es à une réunion régionale

peuvent formuler des avis et soumettre des propositions au comité exécutif ou à l'assemblée générale.

### **13.5.3 Secrétariat-trésorerie**

**ANCIEN TEXTE** ~~Il est aussi responsable et a la garde de toutes les valeurs du conseil central. Il voit au dépôt dans une caisse populaire, une caisse d'économie ou dans une autre institution financière qui rejoint le plus possible les valeurs du conseil central, les fonds du conseil central.~~

**MODIFICATION** Le secrétariat-trésorerie a la responsabilité de la trésorerie du conseil central de la Montérégie - CSN et du Fonds d'appui aux luttes, des locaux régionaux, ainsi que la garde de toutes les valeurs du conseil central. Il voit au dépôt dans une caisse populaire, une caisse d'économie ou dans une autre institution financière qui rejoint le plus possible les valeurs du conseil central, les fonds du conseil central. ...

**ANCIEN TEXTE** Périodiquement, il voit à la production, présente les états financiers du conseil central et soumet les travaux au comité de surveillance, au conseil syndical, au comité exécutif, à l'assemblée générale et au congrès. Il s'assure de la garde des pièces justificatives et de l'opération de la comptabilité selon le système adopté par le conseil central. Il collabore activement avec le Service de l'administration – Module vérification de la CSN.

**MODIFICATION** Périodiquement, il voit à la production, présente les états financiers du conseil central et soumet les travaux au comité de surveillance, au conseil syndical, au comité exécutif, à l'assemblée générale et au congrès. Il s'assure de la garde des pièces justificatives et de l'opération de la comptabilité selon le système adopté par le conseil central. Il collabore activement avec le Service de l'administration – Module vérification de la CSN et met en oeuvre la préparation du budget triennal.

### **NOUVEAUX TEXTES**

Il est le responsable de la gestion des salarié-es du CCM.

Le mandat du secrétariat-trésorerie comprend les responsabilités décrites au présent article et celles qui apparaissent dans d'autres dispositions des présents statuts et règlements et celles propres au secrétaire dans le code de procédures de la CSN.

...

**NOUVEAU TEXTE**

**Lorsque son mandat est expiré, le secrétariat-trésorerie transmet à la personne qui lui succède toutes les propriétés du conseil central qui étaient sous sa garde.**

## **C-2025-012**

Il est proposé par Jonathan Sicheiri

Appuyé par Rebecca Smith

**Que l'on adopte les amendements à l'article 13**

**ADOPTÉ**

### **11.5 Responsabilités des personnes dirigeantes**

#### **11.5.2 Vice-présidences**

**ANCIEN TEXTE** 11.5.2.4 *Les vice-présidences sont libérées pour les réunions des instances du conseil central et à chaque fois qu'elles assument un mandat établi par le comité exécutif.*

**AJOUT** **Nonobstant le premier alinéa, une personne occupant une des trois vice-présidences est libérée à temps complet. Le choix de la personne à la vice-présidence libérée ainsi est fait par le conseil syndical, avec l'accord de la personne concernée.**

## **C-2025-013**

Proposé par Audrey Benoit

Appuyé par Nadia Vallée

**Que l'on adopte l'ajout à l'article 11.5**

**La demande de vote est rejetée par les membres**

**Pause 15 h 50**

**Retour en plénière 16 h 15**

## **Panel - D'où viennent les conseils centraux et leurs missions**

La troisième vice-présidente introduit, **Annette Herbeuval**, présidente au Conseil central de la Montérégie - CSN, **Jacques Tricot**, conseiller syndical SAMVR et ancien coordonnateur du CCM et **Julie Benoit**, employée de bureau SAMVR.

## **Intervention de la présidence des élections**

Le président des élections, **Éric Lalancette**, présente aux délégués les règles qui prévaudront lors des élections.

## **Ajournement 17 h 00**

## **Cocktail de bienvenue!**

PROJET

### **Troisième séance à 9 h 06**

#### **Adoption du Deuxième rapport du comité des lettres de créance**

**Benjamin Racette** présente le Deuxième rapport du comité des lettres de créance.

#### **C-2025-014**

Il est proposé par Sylvain Ménard

Appuyé par Éric Béland

**Que** le congrès adopte le deuxième rapport du comité des lettres de créance.

**ADOPTÉ**

#### **États financiers 2022-2024**

Le secrétaire-trésorier, **Dany Chamberland**, présente les états financiers 2022-2024.

#### **C-2025-015**

Il est proposé par Yannick Masson

Appuyé par Benjamin Racette

**Que** le congrès adopte les états financiers 2022-2024.

**ADOPTÉ**

#### **États du fond d'appui aux luttes**

Le secrétaire-trésorier, **Dany Chamberland**, présente les états du fond d'appui aux luttes au 31 décembre 2024.

## **C-2025-016**

Il est proposé par Steve Naud

Appuyé par Jean-François Gagné

**Que** le congrès adopte des états financiers du Fonds d'appui aux luttes au 31 décembre 2024.

**ADOPTÉ**

## **Rapport du comité de surveillance**

Le comité de surveillance, présente le rapport du comité de surveillance

## **C-2025-017**

Il est proposé par Ferdinand Touré

Appuyé par Zachary Ricard

**Que** le congrès reçoive le rapport du comité de surveillance

**ADOPTÉ**

## **Rapport de vérification**

**Nicola Ngogang**, Service de l'administration – Module vérification, fait la lecture de son rapport.

## **C-2025-018**

Il est proposé par Annie Corbeil

Appuyé par Luc Michaudville

**Que** le congrès reçoive le rapport de vérification tel que présenté.

**ADOPTÉ**

## **Pause 10 h 30**

## **Retour en plénière 11 h 00**

## **Thématique : Ligne de défense**

La présidente invite à prendre place à l'avant pour sa présentation, **David Bergeron-Cyr** le 2<sup>e</sup> vice-président de la CSN. Opérateur de chariot élévateur au centre de distribution du groupe Jean-Coutu, à Varennes, il a été membre fondateur du syndicat local, le Syndicat des travailleuses et travailleurs de PJC entrepôt-CSN.

Tour à tour, il a assumé les fonctions de vice-président aux griefs, puis de vice-président de son syndicat. Il s'est par la suite investi pour la FC-CSN dont il a été vice-président de 2009 à 2018 avant d'y occuper les fonctions de président jusqu'à tout récemment.

Au cours de ces années, il s'est notamment chargé des dossiers de syndicalisation et de santé et sécurité au travail ainsi que des secteurs de l'agroalimentaire et des finances de la fédération, en plus de siéger à de nombreuses instances confédérales.

C'est au 66<sup>e</sup> Congrès de la CSN, en janvier 2021, que David Bergeron-Cyr a été élu au poste de 2<sup>e</sup> vice-président du comité exécutif de la CSN.

## **Ligne de défense**

Il nous faut être plus prêts que jamais à résister aux attaques qui viennent de toutes parts. Notre organisation est mise à rude épreuve par des attaques constantes provenant de nos adversaires, mais également du contexte politique de plus en plus à droite, annonçant à l'horizon des années cruciales pour les droits des travailleuses et des travailleurs, ainsi que pour l'avenir du mouvement syndical.

Dans ce contexte, il est important de nous organiser efficacement pour éviter de se faire organiser.

La défense de nos acquis, la protection de notre autonomie syndicale et la consolidation de nos structures locales passent par une vie syndicale active, nous devons être visibles et connectées aux réalités des membres.

## **C-2025-019**

**Considérant que** nous perdons aujourd'hui plus de syndicats par révocation que par maraudage ;

**Considérant que** plusieurs membres ne perçoivent pas clairement les avantages d'être syndiqués ;

**Considérant que** les membres sont souvent peu informés du travail réalisé quotidiennement par leur syndicat ;

**Considérant qu'il** est essentiel de conserver une vie syndicale active et mobilisante ;

**Considérant qu'une** communication efficace est un outil central pour renforcer le lien entre les syndicats et leurs membres ;

**Considérant que** les activités sociales permettent de renforcer la cohésion, l'engagement et le sentiment d'appartenance ;

### **Il est proposé**

**Que** le Conseil central de la Montérégie - CSN maintienne et renforce ses efforts en matière de syndicalisation, en collaboration avec le Service de la syndicalisation, selon le plan en vigueur et les cibles établies par les fédérations ;

**Que** le conseil central appuie les syndicats dans la mise en place de moyens de communication efficaces, capables de rejoindre l'ensemble de leurs membres ;

**Que** le conseil central bonifie l'aide financière aux syndicats pour la tenue d'événements, tel que l'organisation à l'occasion de l'anniversaire du syndicat.

**Que** le conseil central recommande à ses syndicats d'effectuer une évaluation de leur état de santé syndicale, à l'aide du formulaire qui leur sera transmis par le Service de la syndicalisation.

Il est proposé par Luc Poirier

Appuyé par Caroline Roussel

**ADOPTÉ**

## **Présentation d'un syndicat en conflit : STT Demix - Promesse de don**

### **Fédération Commerce**

S DES TRAVAILLEURS(EUSES) D'ABATTOIR DE VOLAILLE DE ST-JEAN-BAPTISTE (CSN) 02-25-030 : Don à venir

STT DE SYSCO GRAND-MONTRÉAL (CSN)02-22-026 : 500\$

STT DE PJC ENTREPÔT – CSN 02-25-097 : 1000\$

STT DES ENTREPÔTS DU GROUPE BMR - CSN 02-25-189 : 500\$

SS DES ALIMENTS BCI – CSN 02-25-041 : Don à venir

### **Fédération Santé**

STT EN PETITE ENFANCE DE LA MONTÉRÉGIE – CSN 08-25-091 : 500\$

STT CISS ME 08-25-134 : 500\$

S DES PARAMÉDICS ET DU PRÉHOSPITALIER DE LA MONTÉRÉGIE – CSN 08-25-147 : 500\$

## **C-2025-020**

Il est proposé par Julia Lévesque

Appuyé à l'unanimité

**Que** les syndicats offrent leur per diem de dîner et que le CCM égalise le montant amassé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Fin des inscriptions officielles à 12 h 30**

**Ajournement pour le dîner à 12 h 30**

**Retour en plénière à 14 h 00**

## **Adoption du Troisième et dernier rapport du comité des lettres de créance**

**Benjamin Racette** présente le Troisième rapport du comité des lettres de créance, les délégué-es inscrits officiellement entre 16 h hier et 11 h 30 ce matin.

### **C-2025-021**

Il est proposé par Chantal Joly

Appuyé par Régine Sergerie

**Que** le congrès adopte le Troisième rapport du comité des lettres de créance.

**ADOPTÉ**

## **Immigration : Invité surprise**

La présidente introduit **Anas Hassouna**, Né au Québec de parents marocains, Anas a gravit les échelons depuis sa diplomation de l'École nationale de l'humour en 2015. Actif sur scène, sur le web et à la télévision, il a notamment gagné en notoriété grâce à sa participation remarquée dans des émissions telles que le Club Soly (Noovo), La soirée Mammouth 2022 / 2023 (Télé-Québec) et Big Brother Célébrité 3 (Noovo). En plus de ses succès médiatiques, il a sillonné le Québec dans le cadre de ses tournées. En tant que coanimateur, humoriste sur scène et artiste du web, Anas apporte un souffle de fraîcheur indéniable dans le paysage du divertissement au Québec.

## **Rétrospective des syndicats en conflit**

La présidente, **Annette Herbeuval**, présente une rétrospective des syndicats en conflit lors du dernier mandat.

**Présentation de la vidéo**

## **Questions de privilège**

La présidente invite **Lucie Longchamps** à faire la présentation de ses questions de privilège.

### **C-2025-022**

Il est proposé par Geneviève Babeu

Appuyé par Audrey Benoit

**Que** l'on reçoive le rapport et que les syndicats de la Montérégie appuient la campagne.

**ADOPTÉ**

Présentation de la deuxième question de privilège de la Fédération de la santé et des services sociaux par **Lucie Longchamp**.

### **C-2025-023**

**Considérant** que le gouvernement de la CAQ persiste et signe à poursuivre l'octroi de subventions à partir de nos fonds publics, à des entreprises privées à but lucratif dédiées au développement des services des gardes ;

**Considérant** que 60% des garderies privées ont échoué à l'évaluation du ministère de la famille au niveau de la qualité des services éducatifs selon les critères établis ;

**Considérant** que 86% des garderies privées ne respectent pas le ratio déterminé par le ministère de la famille en ce qui concerne le personnel qualifié pour travailler avec nos tous petits ;

**Considérant** l'opinion favorable des parents à l'effet que les fonds publics doivent soutenir d'abord et avant tout le développement d'un réseau de service de garde accessible, universelle et subventionné ;

**Considérant** les luttes historiques que le mouvement syndical a menées, dont la CSN, pour la mise sur pied d'un réel service de garde subventionné par l'état qui est d'ailleurs prisés partout dans le monde ;

**Que** la CSN, les fédérations et les conseils centraux participent et soutiennent la campagne « service de garde sans but lucratif » afin de protéger nos services de garde éducatifs tel que conçus par nos revendications et nos luttes syndicales.

Il est proposé par Pascale Deslandes

Appuyé par Chantal Vallée

**ADOPTÉ**

**Pause à 15 h 30**

**Retour à 16 h 00**

### **Médias et démocratie**

Le 1<sup>er</sup> vice-président, **Jean Philippe Dell’Aniello** invite **Marc Thibault-Bellerose**, coordonnateur SAMVR à l’accompagner pour la présentation sur le thème de Médias et démocratie.

### **Solidarité et vie régionale**

Dans un contexte de durcissement des négociations et de multiplication des conflits de travail, il devient essentiel de renforcer concrètement notre solidarité syndicale. Nous avons comme responsabilité de « promouvoir par tous les moyens possibles la solidarité de tous les syndiqué-es affiliés à la CSN, dans la limite de notre territoire, et des travailleuses et travailleurs en général ». Cette mission doit se traduire par des gestes clairs, visibles et efficaces, particulièrement lors de grèves ou de lock-out.

Les syndicats en conflit doivent pouvoir sentir l’appui réel, tant humain que financier, de l’ensemble des syndicats de leur région. Car ce qui se négocie à un endroit a des répercussions sur toutes nos tables de négociation. L’argent reste le nerf de la guerre et tenir une minute de plus peut faire toute la différence.

### **C-2025-024**

**Considérant** que la solidarité régionale est un pilier de notre mouvement syndical ;

**Considérant** que les conflits de travail sont des moments critiques où cette solidarité doit se manifester concrètement ;

**Considérant** que l’appui financier est essentiel pour soutenir les luttes prolongées et maintenir le rapport de force ;

**Considérant** que la création d'espaces de dialogue et de rencontres entre syndicats peut renforcer la cohésion régionale ;

**Considérant** que les activités de type 5 à 7 régionaux permettent de tisser des liens de solidarité et de partager l'information ;

**Considérant** qu'une meilleure présence des personnes déléguées régionales lors des activités de mobilisation et l'organisation d'activités régionales sont essentielles pour ancrer la solidarité sur le terrain ;

**Considérant** que l'on souhaite un conseil syndical impliquer, actif et présent auprès des syndicats affiliés et du comité exécutif du conseil central de la Montérégie - CSN.

### **Il est proposé**

**D'améliorer** notre politique d'appui aux luttes syndicales, notamment en bonifiant les mécanismes d'aide financière ;

**De** créer un comité régional de financement, composé des responsables politiques à la vie régionale, de la personne au poste de secrétaire-trésorerie, d'une personne déléguée régionale, de la personne salariée secrétaire-comptable et d'une personne salariée au SAMVR afin d'organiser des activités de financement pour appuyer les syndicats en lutte ;

**De** mettre en place des espaces de rencontre dans chaque région pour favoriser le partage d'information ;

**D'augmenter** les libérations syndicales des personnes déléguées régionales et des vice-présidences, afin de leur permettre d'organiser plus régulièrement des 5 à 7 régionaux et d'assurer une présence lors d'activités de mobilisation d'envergures.

Il est proposé par Charles Frenette

Appuyé par Julie Vaillancourt

**ADOPTÉ**

## **ACTION POLITIQUE**

### **C-2025-025**

**Considérant** que des contraintes sont imposées par la loi électorale;

**Considérant** qu'il est nécessaire de dénoncer les orientations antisyndicales ou foncièrement inégalitaires qui seraient préconisées par quelque parti que ce soit et que l'élection d'un parti prônant ces orientations serait contraire à l'intérêt des travailleuses et des travailleurs;

**Considérant** que les positions progressistes de la CSN mises de l'avant ces dernières années concernent notamment les droits du travail et la sécurité sociale, l'immigration, l'environnement, le développement économique et les politiques commerciales, les finances publiques, la culture et les médias, les services correctionnels ou le logement;

### **Il est proposé**

**Que** le Conseil central de la Montérégie - CSN et ses organisations affiliées rappellent l'importance d'exercer son droit de vote et fassent connaître publiquement leurs positions dans le cadre de la prochaine campagne électorale par les moyens d'information et de communication appropriés.

**Qu'en** vue des prochaines élections provinciales ou fédérales, le conseil central invite les membres de ses syndicats affiliés et la population québécoise en général à dénoncer toute personne qui se porte candidate (sous la bannière d'un parti) prônant des orientations conservatrices ou contraires aux intérêts des travailleuses et des travailleurs et de l'ensemble de la population, à la lumière des résultats d'une analyse stratégique de la conjoncture et des programmes des partis.

Création d'un comité ad hoc

**Que** le Conseil central de la Montérégie - CSN propose la création d'un comité socio-politique de réflexion, d'actions politiques et de mobilisation en fonction de la conjoncture et des enjeux régionaux ;

**Que** ce comité se rencontre un minimum de trois fois par année ;

**Que** les membres élus de ce comité participent de facto aux événements où des militantes et militants sont requis pour représenter la région ;

**Que** ce comité socio-politique est constitué de six membres. Un membre du comité exécutif, une personne salariée du SAMVR et quatre membres de syndicats différents.

Il est proposé par Sébastien Trudel

Appuyé par Amélie Benoit

**ADOPTÉ**

### **Fin des mises en candidature à 16 h**

#### **Appel des candidatures**

La présidente, **Annette Herbeuval**, invite le président et la secrétaire des élections, **Éric Lalancette** et **Hélène Côté** à procéder à l'appel des candidatures.

**Éric Lalancette** procède à l'appel des candidatures reçues.

#### **À LA PRÉSIDENTE**

Nathalie Lavoie propose **Daniel Malette**, qui accepte;

Sylvain Ménard propose **Audrey Benoit**, qui accepte.

#### **AU SECRÉTARIAT-TRÉSORERIE**

Yannick Masson propose **Dany Chamberland**, qui accepte.

Au secrétariat-trésorerie, le président des élections **déclare élu par acclamation Dany Chamberland**.

#### **À LA PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE**

Guillaume Gagné propose **Annick Primeau**, qui accepte;

Geneviève Babeu propose **Yves-André Louis-Saul** qui accepte.

## **À LA DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENTE**

Kathleen Mathieu propose Maggie Buisnière, qui accepte;

Yannick Hamel propose Robert Lapointe, qui accepte.

## **À LA TROISIÈME VICE-PRÉSIDENTE**

Nadia Vallée propose Charles Frenette, qui accepte.

À la troisième vice-présidence, le président des élections **déclare élu par acclamation Charles Frenette.**

## **PREMIER MEMBRE AU COMITÉ DE SURVEILLANCE**

Pascale Deslandes propose **Andrey Bélanger**, qui accepte.

Premier membre au comité de surveillance, le président des élections **déclare Andrey Bélanger élue par acclamation.**

## **DEUXIÈME MEMBRE AU COMITÉ DE SURVEILLANCE**

Gaétan Dutil propose **Julie Vaillancourt**, qui accepte.

Deuxième membre au comité de surveillance, le président des élections **déclare Julie Vaillancourt élue par acclamation.**

## **TROISIÈME MEMBRE AU COMITÉ DE SURVEILLANCE**

Éric Leclerc propose Lloyd Sham, qui accepte.

Troisième membre au comité de surveillance, le président des élections déclare Lloyd Sham élu par acclamation

Il y aura des élections aux postes de présidence, de première vice-présidence et de 2<sup>e</sup> vice-présidence.

## **Ajournement à 17 h 45**

## **Souper régionaux**

### **Cinquième séance à 9 h 11**

#### **Thématique : Lieu de pouvoir - solidarité citoyenne**

Le 1<sup>er</sup> vice-président, **Jean Philippe Dell’Aniello** introduit **Alain Savard**. Alain Savard est conseiller syndical et docteur en sciences politiques (Université York). Il a coécrit *Pour une écologie du 99 %*, avec Arnaud Theurillat-Cloutier et Frédérick Legault (Écosociété, 2021).

Alain Savard présente l’exposé : Organiser la solidarité au travail et dans communauté.

#### **Pause à 10 h 45**

#### **Reprise à 11 h 15**

#### **Proposition : Lieu de pouvoir - solidarité citoyenne**

Renforcer notre efficacité et notre présence dans les lieux décisionnels

La CSN est présente dans toutes les régions du Québec grâce à ses conseils centraux et ses fédérations. Cette implantation lui donne une légitimité importante pour agir aux côtés de la société civile sur les grands enjeux qui touchent les communautés.

Dans les différentes tables de concertation, instances consultatives et organismes décisionnels, les représentantes et les représentants de la CSN jouent un rôle crucial. Ces espaces nous permettent :

- De porter la voix des travailleuses et des travailleurs ;
- De faire valoir nos revendications sociales et syndicales ;
- De promouvoir un développement économique respectueux des gens et des territoires.

Les conseils centraux sont des leviers puissants pour appuyer les syndicats locaux. Leurs actions ont permis au fil des années de préserver ou créer des milliers d'emplois, de soutenir

des projets d'économie sociale, de développer des expertises locales et de renforcer la gouvernance régionale.

Ce qui se décide à l'Assemblée nationale ou au parlement aura un impact direct sur l'emploi, les services et la qualité de vie dans toutes les régions.

Cependant, il est nécessaire de mieux faire connaître ces lieux et leur importance auprès de nos membres, pour que chacun puisse s'en saisir comme outil d'action collective.

Nous devons également renforcer nos alliances avec les autres organisations de la société civile. Ces partenariats ont déjà permis d'obtenir des gains concrets dans plusieurs domaines clés (économie sociale, environnement, souveraineté alimentaire, etc.). Dans certaines régions, ces alliances ont même permis à la CSN de reprendre place dans des instances d'où elle avait été exclue.

Notre défi est maintenant d'élargir et de structurer ces efforts pour accroître notre impact dans les décisions qui façonnent le Québec d'aujourd'hui et de demain.

## **C-2025-026**

**Considérant** l'importance de l'implication citoyenne et syndicale dans les décisions publiques ;

**Considérant** l'importance des lieux de concertation pour influencer les politiques publiques et le développement régional ;

**Considérant** le rôle stratégique du conseil central comme relais entre les syndicats et les enjeux locaux ;

**Considérant** la nécessité de faire connaître ces lieux et d'outiller nos membres pour en tirer pleinement parti ;

**Considérant** que les alliances avec les groupes de la société civile renforcent la portée de nos revendications et facilitent notre présence dans les instances décisionnelles ;

**Il est proposé**

**Que** le Conseil central de la Montérégie - CSN fasse connaître à nos membres les lieux où nous siégeons, ainsi que leur rôle et leur utilité pour la défense des travailleuses et des travailleurs et le développement régional ;

**Que** le conseil central crée ou renforce des lieux de dialogue régionaux et locaux où la population peut s'exprimer, débattre et participer activement aux projets qui les concernent ;

**Que** le conseil central encourage la participation des syndicats, militantes et militants à ces espaces de concertation, en mettant en valeur le rôle du conseil central comme levier d'action régionale ;

**Que** le conseil central développe davantage d'alliances avec des organisations de la société civile, afin de maximiser les retombées de notre action commune sur les enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

Il est proposé par Maggie Buisnière

Appuyé par Claudia Théoret

**ADOPTÉ**

### **Question de privilège**

La présidente, **Annette Herbeuval** invite **Jean-François Cartier** du Syndicat des Aciers Forgés Sorel (CSN) à faire sa présentation.

### **C-2025-027**

**Considérant** qu'avant la création du Conseil central de la Montérégie - CSN, les syndicats CSN la région de Sorel avait un immeuble comportant une salle d'assemblée pouvant accueillir plusieurs centaines de personnes;

**Considérant** que lors de la création du Conseil central de la Montérégie - CSN, les syndicats CSN de la région de Sorel avaient tenu à conserver une salle de ce type;

**Considérant** que lors du déménagement des locaux de la CSN à Sorel au milieu des années 2000, le Syndicat des Aciers Forgés Sorel (CSN) a pris en charge la gestion de la salle d'assemblée pour maintenir le même service aux syndicats de la région;

**Considérant** que le fardeau financier de la gestion de la salle est assumé par le Syndicat des Aciers Forgés Sorel (CSN) et qu'il loue la salle pour couvrir les frais de ladite salle;

**Considérant** que quelques années, les recettes engendrées par la location de la salle aux syndicats affiliés ne couvrent plus les charges associées à la location des locaux;

**Considérant** qu'il est de l'opinion du Syndicat des Aciers Forgés Sorel (CSN) que les syndicats de la région de Sorel désirent conserver leur salle d'assemblée;

**Considérant** que le Syndicat des Aciers Forgés Sorel (CSN) ne peut pas supporter à lui seul les charges liées au maintien de la salle d'assemblée de la région;

**Nous**, le Syndicat des Aciers Forgés Sorel (CSN), demandons aux syndicats affiliés au Conseil central de la Montérégie - CSN, et plus particulièrement de la région de Sorel, leurs appuis et leur solidarité.

**Nous** demandons à rencontrer les syndicats de la région de Sorel pour discuter des solutions possibles à la préservation de la salle d'assemblée de la région.

**Subsidiairement**, nous demandons au Conseil central de la Montérégie (CCM-CSN) et à la Confédération des syndicats nationaux (CSN) de nous épauler si nous devons cesser de supporter la gestion de la salle d'assemblée de la région.

Proposé par Jean-François Cartier

Appuyer par Luc Desmarais

**ADOPTÉ**

### **Discours des candidats**

La présidente, **Annette Herbeuval**, invite le président et la secrétaire des élections, **Éric Lalancette** et **Hélène Côté** à prendre place pour les discours des candidats.

Les candidats en élections sont invités par la présidente d'élections à faire un discours de deux minutes chacun, s'ils le désirent.

## **Questions de privilège**

La présidente, **Annette Herbeuval** invite **Godefroy Borduas** du Comité confédéral des jeunes à faire la présentation de sa question de privilège.

### **C-2025-028**

**Attendu** que depuis plus de quinze ans, le comité national des jeunes de la CSN organise une formation estivale d'initiation au syndicalisme à l'intention des jeunes syndiqué-es ;

**Attendu** que L'École de la relève syndicale est d'abord et avant tout destinée à des membres ayant peu ou pas d'expérience syndicale ;

**Attendu** qu'il est essentiel pour notre mouvement de recruter en grand nombre de nouveaux militants et militantes pour former la relève, dont des jeunes;

**Attendu** qu'au cours des dernières années, la grande majorité des participantes et des participants à cette formation ont continué leur parcours militant;

**Il est donc proposé** que le Conseil central de la Montérégie - CSN fasse la promotion de l'École de la relève syndicale auprès des syndicats.

Proposé par Judith Robidoux

Appuyé par Kariham Bakar

**ADOPTÉ**

## **PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

**Ajournement pour le dîner à 11 h 56**

**Retour à 14 h**

**Rapport de la présidence des élections**

Résultat des élections :

À la présidence Audrey Benoit est déclarée élue.

À la 1re vice-présidence Annick Primeau est déclarée élue.

À la 3e vice-présidence Robert Lapointe est déclaré élu.

PROJET

## **Destruction des bulletins de vote**

Le président des élections procède à la lecture de la proposition de destruction des bulletins de vote.

### **C-2025-029**

**Que** le congrès accepte la destruction des bulletins de vote.

Il est proposé par Guy Hamel

Appuyé par Julie Vaillancourt

**ADOPTÉ**

## **Question de privilège**

**Annette Herbeuval** invite **Kevin Mclain**, président du secteur transport, du Syndicat du transport de Montréal et membre du comité exécutif du Secteur transport à faire la présentation de sa question de privilège.

### **C-2025-030**

**Que** le conseil central de la Montérégie - CSN et ses syndicats affiliés appui la question de privilège de la FEESP-CSN afin que la lutte pour le transport collectif devienne une lutte CSN.

Il est proposé par Yannick Hamel

Appuyé par Éric Béland

**ADOPTÉ**

**Annette Herbeuval** invite **Joanie Brousseau**, conseillère syndicale de la Fédération nationale des communications et de la culture à faire la présentation de sa question de privilège.

## C-2025-031

**Considérant** que la liberté de presse est une revendication syndicale et une lutte constante ;

**Considérant** l'importance de l'accès à l'information partout au Québec,

**Considérant** que les géants du numérique s'accaparent le contenu des travailleuses et travailleurs de l'information sans réelle contribution et reconnaissance à leur égard ;

**Considérant** que ces mêmes géants du numérique monopolisent maintenant jusqu'à 75% des revenus publicitaires qui traditionnellement soutenaient le marché de l'information;

**Considérant** que cela plonge les acteurs du secteur de l'information dans une crise des médias, menaçant les emplois de toute une industrie;

**Considérant** les nombreuses pertes d'emploi et les fermetures de plusieurs médias dans plusieurs régions ces dernières années et l'attentisme des gouvernements devant cette situation et les propositions de soutien toujours temporaires ;

**Considérant** que les gouvernements provincial et fédéral devraient jouer un rôle d'avant-plan dans la préservation du droit à l'information en finançant de façon pérenne les médias d'information;

**Considérant** qu'une information professionnelle, répondant à des codes d'éthiques clairs notamment à l'égard de la pluralité des voix et de la vérification des faits est un des piliers de la démocratie et de l'action syndicale,

### **Il est proposé**

**Que** le conseil central et ses syndicats membres appuient la lutte de la FNCC-CSN, notamment en sensibilisant leurs membres sur la crise des médias pour que se développent les solidarités les plus larges et les plus fortes.

Il est proposé par Caroline Roussel

Appuyé par Brigitte Bureau

**ADOPTÉ**

### **Thématique : Immigration et intégration**

**Annette Herbeuval** introduit **Benoit Reed Scowen**, salarié du service de la syndicalisation, à Montréal. Avant de devenir conseiller syndical, Benoit a travaillé pour le Centre de travailleuses et travailleurs immigrants (CTI), un organisme communautaire qui soutient les immigrant(e)s et migrant(e)s victimes d'abus sur leur lieu de travail. Benoit a également acquis une première expérience de syndicalisation en tant que travailleur de la sylviculture dans l'Ouest du Canada.

Benoit Reed Scowen fait sa présentation.

### **Proposition Immigration et intégration**

La présence de travailleuses et des travailleurs issus de l'immigration, y compris des travailleuses et des travailleurs étrangers temporaires (TET), est une réalité de plus en plus marquée dans nos milieux de travail. Ces personnes font face à des défis particuliers en matière de conditions de travail, de francisation, d'intégration et de reconnaissance syndicale.

Comme organisation syndicale, il est de notre devoir de reconnaître ces enjeux, d'agir concrètement pour briser l'isolement de ces travailleuses et travailleurs, et de favoriser leur pleine participation à la vie syndicale. Cela suppose une meilleure connaissance de leur réalité, un accompagnement ciblé et des outils adaptés pour nos syndicats.

## **C-2025-032**

**Considérant que** de plus en plus de syndicats comptent dans leurs rangs des personnes issues de l'immigration ou des TET ;

**Considérant que** ces personnes vivent souvent des réalités précaires et sont confrontées à des obstacles linguistiques, culturels et institutionnels ;

**Considérant que** l'intégration de ces membres à la vie syndicale renforce l'unité et la solidarité dans nos milieux ;

**Considérant qu'il** est nécessaire d'outiller nos syndicats pour mieux accompagner ces personnes et défendre leurs droits ;

### **Il est proposé**

**Que** le Conseil central de la Montérégie - CSN identifie les syndicats où se trouvent des personnes issues de l'immigration ou des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires, ainsi que les enjeux spécifiques qu'ils rencontrent ;

**Que** le conseil central accompagne ces syndicats pour favoriser l'intégration et la francisation des personnes concernées ;

**Que** le conseil central fasse un état de situation, incluant un recensement et une analyse des conditions de travail des TET présents dans nos syndicats ;

**Qu'une** journée thématique soit organisée en cours de mandat, afin d'outiller les syndicats dans l'accompagnement des TET et de favoriser l'échange de bonnes pratiques.

Il est proposé par Lloyd Sham

Appuyé par : Lyne Ménard

**ADOPTÉ**

**Pause à 15 h 50**

**Retour à 16 h 05**

**Présentation des vidéos de la CSN**

**Ajournement à 16 h 24**

**Soirée de solidarité**

PROJET

**SEPTIÈME SÉANCE : 9 H 10**

**Adoption des prévision budgétaires 2025-2027**

**Annette Herbeuval** invite **Dany Chamberland** à présenter les prévisions budgétaires 2025-2027.

**C-2025-033**

**Que** le congrès adopte les prévisions budgétaires 2025-2027.

Il est proposé par Jean-Yves Couture

Appuyé par Claude Campagna

**ADOPTÉ**

**Politique d'aide**

**C-2025-034**

**Que** les changements proposés à la politique d'aide financière soient adoptés.

Il est proposé par Rebecca Smith

Appuyé par Jacques Lanciault

**ADOPTÉ**

**Mot de Caroline Senneville**

La présidente invite la présidente de la CSN, Caroline Senneville, à s'adresser aux congressistes. Celle-ci a dénoncé le projet de loi du ministre Jean Boulet qui va « nous forcer à nous battre avec un bras dans le dos ». Le projet de loi 89 va permettre de décréter

des services minimums et donne la possibilité de mettre fin à une grève et d'ordonner un arbitrage. « À la force de se faire gruger notre droit de grève, la question ultime est de savoir si ce droit existe encore pleinement. On va se battre », a promis la présidente. Tant sur le plan judiciaire qu'en déployant une vaste mobilisation jusqu'aux élections de 2026. La CSN va demander aux partis politiques qui seront en élections de dire s'ils acceptent de mettre ce projet de loi aux poubelles.

La guerre des tarifs continue et la CSN va travailler auprès des deux gouvernements pour s'assurer qu'une aide aux travailleuses et aux travailleurs affectés sera accordée. Le climat de peur qui touche une grande part de la population aux États-Unis est effrayant pour nous aussi, notamment sur la question du droit à l'avortement.

La présidente de la CSN a remercié Annette Herbeuval et Jean Philippe Dell'Aniello qui quittent cette année le comité exécutif du conseil central et a félicité les nouveaux élu-es.

### **Félicitations et remerciements à la présidente**

Le secrétaire-trésorier, **Dany Chamberland**, fait un discours de remerciements pour la présidente sortante, **Annette Herbeuval** et la félicite pour son départ à la retraite.

### **Installation des dirigeantes et dirigeants**

**Annette Herbeuval** invite **Éric Lalancette** et **Hélène Côté** à prendre place à l'avant.

Le président des élections, **Éric Lalancette**, procède à l'installation du comité exécutif élu conformément à la procédure établie des statuts et règlements du conseil central.

## **COMITÉ EXÉCUTIF**

Présidence : Audrey Benoit

1<sup>er</sup> Vice-présidence : Annick Primeau

2<sup>e</sup> Vice-présidence : Robert Lapointe

3<sup>e</sup> Vice-présidence : Charles Frenette

Secrétariat-trésorerie : Dany Chamberland

## **COMITÉ DE SURVEILLANCE**

1<sup>er</sup> Membre : Julie Vaillancourt

2<sup>e</sup> Membre : Lloyd Sham

3<sup>e</sup> Membre : Andrey Bélanger

## **Autorisation des signataires du Conseil central de la Montérégie - CSN**

### **C-2025-035**

**Que** les personnes élues à la présidence, au secrétariat-trésorerie et à une vice-présidence désignée par le comité exécutif soient autorisées à signer les chèques, billets et autres effets de commerce au nom du Conseil central de la Montérégie - CSN.

Il est proposé par Sylvain Ménard

Appuyé par Maggie Bussière

**ADOPTÉ**

## **Mot d'Audrey Benoit, nouvelle présidente**

La présidente, Audrey Benoit, s'adresse aux congressistes et remercie toutes les personnes qui ont votées pour elle et réadresse ses engagements auprès des syndicats.

## **Ajournement du congrès**

**C-2025-036**

D'ajourner le 11<sup>e</sup> Congrès régulier du Conseil central de la Montérégie - CSN.

Il est proposé par Annette Herbeuval

***ADOPTÉ***

**Clôture du congrès à 10h 20 le vendredi 6 juin 2025 à Salaberry-de-Valleyfield**

Audrey Benoit, présidence

Dany Chamberland, secrétariat-trésorerie